



CONDITIONS DE RÉSERVATION

La réservation que vous allez effectuer est strictement personnelle et ne peut être cédée à une tierce personne. Veuillez en imprimer une copie pour mémoire.

Nous nous réservons le droit de refuser cette réservation, auquel cas vous en serez informé par retour de mail. Votre réservation ne sera définitive qu'après envoi de notre part d'une confirmation par mail et débit du montant de l'acompte indiqué sur le bulletin de réservation rempli par vos soins.

En cas de mauvais calcul, le montant sera automatiquement réajusté. Vous recevrez un récapitulatif reprenant l'ensemble des détails relatifs à votre séjour, aux prestations choisies et au prix total, vous permettant de vérifier le détail de votre réservation. Merci de vous assurer que toutes les informations affichées sont conformes à celles que vous avez sélectionnées, étant entendu que toute modification ultérieure pourra donner lieu à facturation conformément aux tarifs en vigueur.

Pour rendre votre réservation définitive, nous vous demandons de nous faire parvenir votre acompte sous 8 jours à compter de la date de réservation.

N'oubliez pas de contracter une assurance pour vos biens personnels, le camping déclinant toute responsabilité en cas de sinistre (vol, incendie, dégât des eaux...)

Les frais bancaires et de change sont à la charge du client.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Attention !

Aucune réduction ne sera consentie en cas de retard ou de départ anticipé.

En cas de retard, la réservation sera conservée 24 heures ; passé ce délai et sans nouvelle écrite de votre part, la réservation sera annulée et les montants versés retenus par La Motte Flottante.

Tout séjour interrompu ou abrégé de votre fait et quelles qu'en soient les raisons ne pourra donner lieu à un remboursement.

Réservation d'une location

Les tarifs comprennent le nombre de personnes maximum indiqué par type de location, 1 véhicule, le gaz, l'électricité. Arrivée et départ le samedi en Juillet et Août, possibilité également d'arrivée et départ décalé en hors saison, pour toutes les catégories.

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre maximal d'occupants prévu dans chaque location. Un bébé est considéré comme une personne.

A ces tarifs, il convient d'ajouter les redevances obligatoires suivantes :

- Taxe de séjour : Tarif en cours/pers. + 13ans/jour (sous réserve de modification)
- Les frais en cas d'annulation : 30.00€

A Pour toute réservation intervenant moins d'un mois avant le début du séjour, la totalité du prix devra être payée lors de la réservation soit :

- Les frais sanitaire.
- La totalité du séjour.

B Pour toute réservation intervenant plus de d'un mois avant le début du séjour, le paiement doit intervenir selon l'échéancier suivant :

- Lors de la réservation :
30 % du montant du séjour + les frais d'annulation (déduit au paiement du solde).
- Un mois avant le début du séjour :
70 % soit le solde du montant du séjour - les frais d'annulation.

Les échéances et le solde du séjour sont à régler dans les délais. En cas de non-respect de ce délai, la réservation sera annulée et les sommes versées retenues par La Motte Flottante.

En cas de paiement de l'acompte par :

- Carte de crédit :

les échéances et le solde du séjour seront prélevés **automatiquement***, selon l'échéancier.

*Sauf avis contraire de votre part.

- Chèque :

merci de nous envoyer **la totalité des chèques** (encaissables aux dates de l'échéancier, acompte et reste dû).

Compte tenu de notre planning, il nous est impossible de vous garantir un nom précis de chalet de location.

Remise des clés à partir de 16H. Retour des clés au plus tard à 10H.

Hors saison, nous ne faisons pas de distinctions de jours d'arrivée et départ.

Les locations seront attribuées en fonction des disponibilités.

Aucune installation légère (tente) ne sera tolérée sur l'emplacement de la location.

Les animaux ne sont pas autorisés dans les locations, sauf autorisation.

Il est strictement interdit de fumer dans les locations.

Caution :

500,00€ pour les éventuel dommages + 60,00€ pour les éventuel ménages (par chèque ou carte bancaire uniquement).

Les cautions vous seront demandé lors de votre arrivée.

Les cautions par chèque vous seront restituée par courrier dans le mois qui suit.

Tout objet manquant, cassé ou endommagé sera facturé.

La perte des clés de la location sera facturée 30€.

Veuillez prendre rendez-vous à l'accueil pour l'état des lieux la veille du départ.

Il ne sera admis aucune contestation en cas de départ effectué sans état des lieux.

Nous vous demandons de laisser votre location dans un état correct de propreté (vaisselle faite, poubelles vidées, balai/aspirateur et serpillière passé et sanitaires propres). Dans le cas contraire, aucune contestation ne sera admise et une prestation ménage de 60,00€ vous sera facturée.

I. Conditions générales d'Annulation, **Elle doit nous parvenir par mail.**

1. Plus de 60 jours avant le séjour :
remboursement de l'acompte versés hors frais d'annulation.
2. Plus de 30 jours avant le séjour :
30% du montant total de la location ainsi que les frais d'annulation seront facturés.
3. Entre le 29e et le 15e jour avant le séjour :
50% du montant total de la location ainsi que les frais d'annulation seront facturés.
4. Moins de 15 jours avant le séjour ou la non présentation : aucun remboursement.
5. Dans tous les cas, des frais d'annulation seront prélevé.

II. Conditions d'Annulation en cas de pandémie

1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public,

dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 30 jours. Les frais de réservation de 30% ne sont pas remboursés.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà du remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

2. Par dérogation aux dispositions de l'**article I**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu : au remboursement des sommes versées d'avance hors frais d'annulation de 30,00€.
3. Par dérogation aux dispositions de l'**article I. Annulation**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire procédera au remboursement des sommes payées d'avance hors frais d'annulation de 30,00€.
4. Nous pouvons vous proposer également un avoir du montant versé à valoir sur un séjour reporté, avoir valable 12 mois, à la date d'annulation. Les frais d'annulation de 30,00€ seront conservés par La Motte Flottante jusqu'à la prochaine réservation.

Modifications de séjour

Sur demande, vous pouvez demander la modification de votre séjour (dates et/ou catégorie d'hébergement), dans la mesure des disponibilités et possibilités d'accueil. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. Dans le cas où le montant du nouveau séjour serait plus élevé, la différence entre les deux réservations est due.

Attention, en cas de modification du séjour, vous ne pourrez pas bénéficier des promotions ultérieures à votre réservation initiale, la date de la première réservation faisant foi. Dans le cas où La Motte Flottante ne peut accéder à votre demande de modification, le séjour initial sera maintenu sauf annulation de votre part.

Médiation des litiges de la consommation

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite au service client, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, vous avez la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de :

Médiateur de la Consommation : CM2C.net

- par Internet via le formulaire de contact : <https://www.cm2c.net>

- par voie postale: **CM2C.net** 14, rue Saint-Jean - 75017 Paris

Droit de rétractation

En vertu des dispositions de l'article L 221-28 12° du Code de la Consommation, La Motte Flottante vous informe que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

Droit à l'Image

Vous autorisez La Motte Flottante, ainsi que toute personne que La Motte Flottante aurait choisie, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour à La Motte Flottante et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur le site

de La Motte Flottante - dont Facebook et YouTube, sur les supports de présentation et de promotion de La Motte Flottante et sur les guides de voyage ou touristiques).

Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

Informatique et Liberté

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par La Motte Flottante comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de La Motte Flottante, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de La Motte Flottante en fonction de vos centres d'intérêts.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos : nom, prénom et adresse :

Camping LA MOTTE FLOTTANTE - 224 Route de Pelleautier - 05000 La Freissinouse
N° SIRET : 335 170 759 00013

Dates d'ouverture*

*Les dates d'ouverture de nos services et animations sont susceptibles de modification selon le taux de fréquentation.